



**HAL**  
open science

# Les Psaumes de l'italien au français : langage biblique et traduction à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle

Elise Boillet

► **To cite this version:**

Elise Boillet. Les Psaumes de l'italien au français : langage biblique et traduction à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. Elise Boillet, Bruna Conconi, Chiara Lastraioli, Massimo Scandola. Traduire et collectionner les livres en italien à la Renaissance, 29, Honoré Champion, pp.115-134, 2020, Le Savoir de Mantice. halshs-02924172

**HAL Id: halshs-02924172**

**<https://shs.hal.science/halshs-02924172v1>**

Submitted on 23 Feb 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Ce texte est le manuscrit accepté par l'éditeur du chapitre d'ouvrage publié dont voici la référence :

Élise Boillet, « Les Psaumes de l'italien au français : langage biblique et traduction à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle », in *Traduire et collectionner les livres en italien à la Renaissance*, éd. par Élise Boillet, Bruna Conconi, Chiara Lastraioli, Massimo Scandola, Paris, Champion, « Le Savoir de Mantice, 29 », 2020, p. 115-134

URL de l'ouvrage : <https://www.honorechampion.com/fr/champion/11239-book-08535295-9782745352958.html>

## Les Psaumes de l'italien au français : langage biblique et traduction à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle

Les textes imprimés en italien portant sur les psaumes, tels que paraphrases en vers et en prose, méditations, commentaires et sermons, constituent une part importante de la production éditoriale biblique italienne de la première modernité. Au XVI<sup>e</sup> siècle, la production de ces textes a été particulièrement abondante à partir des années 1560, tandis que des traductions en français ont commencé à paraître dès les années 1540. La paraphrase en prose italienne des psaumes pénitentiels de l'Arétin est ainsi reçue en milieu évangélique dans l'entourage de la reine de Navarre avec la traduction de Jean de Vauzelles publiée en 1540 et en 1541<sup>1</sup>, avant d'être à nouveau traduite par François de Rosset et publiée en 1605<sup>2</sup>. L'exposition du Miserere de Savonarole, un texte originellement composé en latin même si très tôt traduit en italien<sup>3</sup>, fut reçue en milieu protestant par le biais de plusieurs traductions françaises parues entre 1543 et 1591<sup>4</sup>. De façon ponctuelle, dans la Genève des années 1570, François Perrot publia un recueil de huitains imités des psaumes d'abord en italien puis en français<sup>5</sup>. Ce n'est cependant que dans les années 1590 qu'on peut relever la parution de traductions françaises de plusieurs textes italiens sur les psaumes, ceux de Flaminio Nobili (1533-1591), de Francesco Panigarola (1548-1594) et de Cesare Calderari (mort en 1588), tous parus en italien dans les années 1580. Bien que leur voisinage chronologique et générique en fait un petit corpus digne d'attention, elles n'ont jusqu'à présent pas suscité d'intérêt particulier.

On commencera par faire un petit détour par la *Paraphrase des CL Pseaumes de David* d'Antoine de Laval (1550-1631), géographe du roi Henri III et capitaine du château de Moulins en Bourbonnais, chargé par Henri IV de l'administration de Mantes en 1592 et de la décoration de son entrée dans Moulins en 1595<sup>6</sup>. En effet, cet ouvrage donne une idée de la connaissance

---

<sup>1</sup> *Les sept pseaulmes de la penitence de David, par Pierre Aretin. Traductz d'Italien en langue Francoise, d'vn vray zele*, Lyon, Sébastien Gryphe, 1540 ; *Les sept pseaulmes de la penitence de David, par Pierre Aretin. Traductz d'Italien en lague Frâcoyse. D'ung uray zele*, Paris, Denis Janot, 1541 (cf. Jean Balsamo, Vito Castiglione Minischetti, Giovanni Dotoli, *Les traductions de l'italien au français au XVI<sup>e</sup> siècle*, Fasano, Schena – Paris, Hermann, 2009, p. 86-87).

<sup>2</sup> *Les VII. Psalmes de la Penitence de David. Traduits de l'Italien de P. l'Aretin par François de Rosset. A Madame la Comtesse de Moret*, Paris, Abraham Saugrain, 1605.

<sup>3</sup> Sa diffusion en italien fut immédiate et abondante, cf. Anne Jacobson Schutte, *Printed Italian Vernacular Religious Books 1465-1550 : A Finding List*, Genève, Droz, « Travaux d'Humanisme et Renaissance », CXCV, 1983, p. 331-333.

<sup>4</sup> Elle avait été publiée en latin par Luther dès 1523. Parmi les traductions françaises, on compte celles de Duplessis-Mornay publiée en 1584 et celle de Simon Goulart publiée en 1591 (cf. Véronique Ferrer, *Exercices de l'âme fidèle. La littérature de piété en prose dans le milieu réformé francophone (1524-1685)*, Genève, Droz, « Travaux d'Humanisme et Renaissance », DXXIV, 2014, p. 120). Voir aussi Stefano Dall'Aglio, « La ricezione di Savonarola in Italia e in Francia. Politica, religione e profezia », dans *La Réforme en France et en Italie. Contacts, comparaisons et contrastes*, éd. par P. Benedict, S. Seidel Menchi, A. Talon, Rome, École Française de Rome, « Collection de l'École française de Rome », 384, 2007, p. 205-222.

<sup>5</sup> *Perle elette da Francesco Perrotto, cauate da quel tesoro infinito di CL. salmi di David*, [Genève], Jean de Laon, 1576 ; *Perles d'eslite recueillies de l'infini thresor des cent cinquante pseaulmes de David, Traduit de l'italien en françois par l'auteur*, Genève, Jean de Laon, 1577 (cf. J. Balsamo, V. Castiglione Minischetti, G. Dotoli, *Les traductions de l'italien*, op. cit., p. 328). Plus tard, il donne deux versions italiennes du psautier huguenot, publiées en 1581 et 1603 (cf. Julien Goeury, « Paraphrastes ou réviseurs? Les poètes protestants face au psautier sous le régime de l'édit de Nantes (1598-1685) », dans *Les Paraphrases bibliques aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles* (Bordeaux, 22-24 septembre 2004), éd. par V. Ferrer et A. Mantero, intr. par M. Jeanneret, Genève, Droz, 2006, p. 303).

<sup>6</sup> Sur l'auteur, voir Louis Gabriel Michaud, *Biographie universelle, ancienne et moderne, ou Histoire, par ordre alphabétique, de la vie publique et privée de tous les hommes*, Paris, L.-G. Michaud, 1842, vol. 70, p. 418-420 ; Henri Faure, *Antoine de Laval et les écrivains bourbonnais de son temps*, Moulins, Martial Place, 1870, p. 289-443 ; Marc Fumaroli, *L'Âge de l'éloquence. Rhétorique et « res literaria » de la Renaissance au seuil de l'époque classique*, Genève, Droz, 2008 (1<sup>re</sup> éd. 2002), p. 273-279, p. 466-469.

qu'un auteur français bien informé pouvait avoir des textes italiens sur les psaumes entre la fin du XVI<sup>e</sup> et le début du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>7</sup>.

Publié à Paris chez la veuve d'Abel L'Angelier en 1610 sous la forme d'un livre de plus de mille pages en format in-4, l'oeuvre dédiée au roi propose pour chaque psaume un argument, une paraphrase et des annotations en prose, auxquels s'ajoute, uniquement pour les sept psaumes de la pénitence, une paraphrase en vers<sup>8</sup>. Sous la régence de Marie de Médicis, l'auteur en donna une deuxième édition, parue à la même adresse typographique en 1613 et en 1614<sup>9</sup>. Sous le règne de Louis XIII, il en fournit encore une troisième édition, publiée d'abord chez la veuve L'Angelier en 1619 et ensuite chez Claude Cramoisi en 1621, puis une quatrième chez Nicolas Buon en 1626 et enfin une cinquième chez Mathurin Du Puis en 1630. D'abord publié sous le règne d'Henri IV, douze ans après l'Édit de Nantes, l'ouvrage d'Antoine de Laval se présente comme une publication catholique non dépourvue de militantisme. En effet, les pièces liminaires comprennent une *Réponse à ceux qui dédaignent les allegories et le sans mystique et spirituel, tant des Pseaumes que des autres livres de la sainte Bible : & se tiennent à la letre seule qu'ils jugent d'elle-même assés claire & facile*, un texte qui annonce ainsi son objet :

[...] nous avons à dire pourquoy l'une des interpretations ne doit & ne peut être traitée aus simples (comme nous faisons icy) sans l'autre, sçavoir la literale sans la mystique, & ferons voir par même suite que les seules versions literales sont Enigmes & chiffres aussi obscurs que les textes Hebrieus mêmes.<sup>10</sup>

Cette position renvoie à l'intense débat sur la licéité des traductions bibliques qui se développa au sein de l'Église catholique au cours du XVI<sup>e</sup> siècle. En Italie, un interdit très sévère fut décrété dans les Index romains de 1559 et de 1596, les traductions du texte « nu » des Écritures et les versions poétiques restant les plus redoutées par les instances responsables de la censure qui furent amenées à une certaine tolérance pour d'autres textes<sup>11</sup>. Après un premier développement qu'il appuie sur la référence aux Écritures et aux Pères de l'Église, Antoine de Laval réfute, toujours en s'appuyant sur ces sources, la position de Calvin, qui dit que « les Allegories corrompent la letre » et de « tous les libertins », qui « ne chantent autre langage sinon la letre toute pure »<sup>12</sup>, affirmant pour sa part que David est avant tout la figure de Jésus-Christ et les psaumes celle de sa vie, de sa mort, de sa passion et de sa résurrection. Les pièces liminaires comprennent également une liste des « expositions » sur les psaumes que l'auteur a

---

<sup>7</sup> Sur l'ouvrage, voir H. Faure, *Antoine de Laval, op. cit.*, p. 425-426 ; Paulette Leblanc, *Les paraphrases françaises des Psaumes à la fin de la période baroque (1610-1660)*, Paris, Presses Universitaires de France, Publications de la Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Clermont, s. 2, fasc. 9, 1960, p. 41-46 ; Michel Jeanneret, *Poésie et tradition biblique au XVI<sup>e</sup> siècle : recherches stylistiques sur les paraphrases des psaumes de Marot à Malherbe*, Paris, José Corti, 1969, p. 285-289 ; Claude Longeon, *Une province française à la Renaissance : la vie intellectuelle en Forez au XVI<sup>e</sup> siècle*, Saint-Étienne, Centre d'Études Foréziennes, 1975, p. 450-453 ; M. Fumaroli, *op. cit.*, p. 274.

<sup>8</sup> La première édition est décrite dans Jean-Paul Barbier-Mueller, *Ma bibliothèque poétique*, Quatrième partie, t. III, *Contemporains et successeurs de Ronsard. De La Gessée à Malherbe*, Genève, Droz, 2002, p. 285-289.

<sup>9</sup> L'édition datée 1614, *Paraphrase des C.L. Pseaumes de David tant Literale que Mystique avec annotations necessaires, le tout fidelemant extrait des Saints Peres & Docteurs receuz, & approuvez de la Sainte Eglise Catholique Apostolique & Romaine. Edition seconde reveue, corrigée & augmantée de nouveau an plusieurs androitiz par l'Auteur. A la tres-chrétienne, tres-puissante & tres-generouse Reyne de France & de Navarre Marie de Medicis, Regente & Mere du Roy Louys XIIIe Duchesse de Bourbonnois par Antoine de Laval Geographe du Roy, Capitaine de son Parc & Chasteau lez Moulins an Bourbonnois*, est consultable sur Gallica (<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k853245j/f9.image>) ; site consulté le 11-01-2019.

<sup>10</sup> *Ibid.*, f. i2r.

<sup>11</sup> Voir Gigliola Fragnito, *La Bibbia al rogo. La censura ecclesiastica e i volgarizzamenti della Scrittura (1471-1605)*, Bologna, Il Mulino, 1997 et *id.*, *Proibito capire. La Chiesa e il volgare nella prima età moderna*, Bologna, Il Mulino, 1997. Voir plus loin la note 34.

<sup>12</sup> A. de Laval, *Paraphrase* (éd. 1614), *op. cit.*, f. i3r.

lues pour composer son propre livre<sup>13</sup>. Incluant Pères de l'Église, auteurs médiévaux, humanistes et contemporains, la liste s'achève sur les auteurs protestants que Laval a lus avec une permission : Clément Marot, Théodore de Bèze, Jean Calvin, George Buchanan, Philippe Du Plessis-Mornay<sup>14</sup>. Les pièces finales, quant à elles, incluent deux lettres adressées à l'auteur par le jésuite Louis Richeome en octobre 1607 et en avril 1609<sup>15</sup>. Dans la première lettre, ce dernier exprime son désir de voir cette « deuote & salutaire Paraphrase », fruit d'une « pieuse, docte & diserte plume » et dans laquelle il a vu « de tres-belles saillies pour la uerité de nostre foy contre l'heresie », « vistement paroistre [...] en public »<sup>16</sup>.

Parmi les textes d'auteurs italiens, on trouve d'abord la référence à deux textes latins : « Nonij Marcelli Sayæ expos. », laquelle renvoie à la paraphrase des sept psaumes pénitentiels publiée en 1558 par Nonio Marcello Saia<sup>17</sup>, qui intervint dans le débat politique avec un traité publié sous les auspices de Catherine de Médicis en 1588<sup>18</sup> ; « M. Anton. Flaminij expos. », qui désigne probablement le commentaire au psautier publié en 1545 par Marcantonio Flaminio<sup>19</sup>, qui fut par ailleurs le réviseur du fameux traité *Beneficio di Cristo*<sup>20</sup>. La liste de Laval mentionne ensuite deux textes en italien, les « paraphrases » de Flaminio Nobili (mort en 1591) et de Francesco Panigarola (mort en 1594)<sup>21</sup>, des textes plus actuels, publiés en italien dans les années 1580 et en français un an après la mort des auteurs<sup>22</sup>. Enfin, la liste des auteurs italiens s'achève sur la référence au texte composé en latin par Savonarole et aussitôt traduit en italien (« Savonarola sur Miserere »), qui renvoie à un texte déjà ancien mais réactualisé par les traductions en français qu'en donnèrent, comme on l'a dit, des auteurs protestants jusqu'au début des années 1590<sup>23</sup>.

On relève que Cesare Calderari, le troisième auteur d'un texte italien sur les psaumes paru dans les années 1580 et traduit en français dans la décennie suivante, n'est pas inclus dans la liste. Originaire de Vicence et membre de l'ordre des Chanoines réguliers du Latran, Calderari composa des *Concetti scritturali intorno al Miserere*, parus à Naples en 1584 et de

<sup>13</sup> Auteurs tant anciens que modernes qui ont travaillé à l'exposition, les vns de tous les Pseaumes, les autres de partye : lesquels il a été nécessaire de voir tous l'un après l'autre an faisant cete Paraphr., *ibid.*, f. o1r-v (voir le fac-similé de cette pièce liminaire dans l'édition de 1610 dans J.-P. Barbier-Mueller, *Ma bibliothèque poétique*, *op. cit.*, p. 286)

<sup>14</sup> « La version de Marot rime. Celle de Beze, idem. Calvin son Commantaire Latin sur les Pseaumes. Beze Vers Latins. Luy même son interpretation & sa Paraphrase Latines. Buckanan, Vers Latins. Du Plessis Mornay sur les 7. Ps. », *ibid.*, f. o1v.

<sup>15</sup> A. de Laval, *Paraphrase* (éd. 1614), *op. cit.*, f. 6z1v-6z2r (pièces déjà présentes dans l'édition de 1610, voir J.-P. Barbier-Mueller, *Ma bibliothèque poétique*, *op. cit.*, p. 286-288).

<sup>16</sup> A. de Laval, *Paraphrase* (éd. 1614), *op. cit.*, f. 6z1v.

<sup>17</sup> Nonio Marcello Saia, ecclésiastique, mathématicien et astronome, est l'auteur de *In VII davidicos psalmos poenitentiales vulgo appellatos oratoria paraphrases*, [Paris, Juvenis], 1558.

<sup>18</sup> *Du gouvernement du bon prince, et l'office du parfaict capitaine...*, Paris, Marc Orry, 1588 (cf. J. Balsamo, V. Castiglione Minischetti, G. Dotoli, *Les traductions de l'italien*, *op. cit.*, p. 364).

<sup>19</sup> Marcantonio Flaminio publia successivement une paraphrase de trente-deux psaumes (*Paraphrasis in duos et triginta psalmos*, Venezia, Giovanni Padovano, 1538), un commentaire au Psautier (*In librum Psalmorum brevis explanatio*, Venezia, Eredi di Aldo Manuzio, 1545) et une paraphrase en vers de trente psaumes (*Paraphrasis in triginta Psalmos versibus scripta*, Venezia, Vincenzo Valgrisi, 1546). Voir Alessandro Pastore, « Flaminio, Marcantonio », dans *Dizionario Biografico degli Italiani*, vol. 48, 1997 ([http://www.treccani.it/enciclopedia/marcantonio-flaminio\\_%28Dizionario-Biografico%29/](http://www.treccani.it/enciclopedia/marcantonio-flaminio_%28Dizionario-Biografico%29/) ; site consulté le 11-01-2019).

<sup>20</sup> Le *Beneficio di Cristo*, paru en 1543, reflétait la pensée du courant des « spirituels » italiens. Il fut dénoncé dès 1544 par Ambrogio Catarino Politi et inscrit dans l'Index romain de 1559 (voir l'édition critique Benedetto Fontanini da Mantova, Marcantonio Flaminio, *Il beneficio di Cristo*, éd. par S. Caponetto, Torino, Claudiana, 2009 et l'article de Vincenzo Voza, « Beneficio di Cristo », dans *Ereticopedia*, 2013 (<http://www.ereticopedia.org/beneficio-di-cristo> ; site consulté le 11-01-2019).

<sup>21</sup> « De Nobili, Paraphr. Italienne. Panigarola, idem », *Auteurs tant anciens que modernes*, *op. cit.*, f. o1v.

<sup>22</sup> Sur les relations entre Laval et Panigarola, voir H. Faure, *Antoine de Laval*, *op. cit.*, p. 366.

<sup>23</sup> Voir plus haut les notes 3 et 4.

nombreuses fois réédités<sup>24</sup>. En Italie, la diffusion de ce texte fut stoppée par l'Inquisition romaine qui y repéra des erreurs et en commanda l'expurgation en 1594 avant de l'interdire en 1595<sup>25</sup>. L'ouvrage reparut ensuite à Venise en 1598, en 1600, en 1605 et en 1618. Une première traduction française, celle de Stefano Allemandi, « de l'ordre de S. François conventuel, aumosnier conseiller et predicateur ordinaire de sa Majesté », fut publiée à Paris en 1598 chez Dominique Salis<sup>26</sup>, chez Jamet Mettayer et chez Abraham Saugrain et Guillaume des Rues<sup>27</sup>, avant d'être réimprimée avec ces mêmes adresses typographiques en 1601, puis de paraître, augmentée de « méditations sur les larmes de David », à Rouen chez Jean Crevel en 1605<sup>28</sup>. Une seconde traduction par l'oratorien Jean Blancone, augmentée de la traduction du *Trophée de la Croix* de Calderari<sup>29</sup>, fut publiée à Paris chez Guillaume Chaudière en 1599<sup>30</sup> et chez Pierre Chevalier en 1606, puis à Rouen chez Jean Crevel en 1607<sup>31</sup>. Il serait étonnant qu'Antoine de Laval n'ait pas eu connaissance de l'existence de cet ouvrage italien qui a bénéficié de deux traductions françaises. Même s'il faudrait connaître la date d'entrée dans ces fonds, la version italienne est aujourd'hui présente dans quatre bibliothèques françaises<sup>32</sup>, tandis qu'une vingtaine d'exemplaires des éditions de l'une ou l'autre traduction sont présents dans les bibliothèques parisiennes et de province, l'édition parue à Rouen chez Crevel en 1607 se trouvant à la bibliothèque de la ville de Moulins<sup>33</sup>. Le fait est qu'Antoine de Laval ne mentionne, parmi les ouvrages récents composés en italien et traduits en français, que les deux « paraphrases italiennes » de Flaminio Nobili et de Francesco Panigarola, dont la circulation en Italie fut tolérée par les responsables de la censure dans le cadre de l'application de l'Index romain de 1596<sup>34</sup>. Il est probable que le profil de ces textes italiens – comme on le précisera,

<sup>24</sup> Surtout à Venise, mais aussi à Pavie, à Mantoue et à Florence. On compte huit éditions dans les années 1580 et douze dans les années 1590. L'ouvrage fit aussi l'objet d'une traduction espagnole, parue pour la première fois en 1589.

<sup>25</sup> G. Fragnito, *Proibito capire*, op. cit., p. 210.

<sup>26</sup> *Conceptions théologiques sur le "Miserere Mei" etc. Exposées en XXXIII. leçons, et preschées à Naples, en l'Eglise de l'Annonciation M.D.XCIII. et accomodées à plusieurs festes de l'année par R.D. Caesar Calderari de Vicenze, chanoine regulier. Traduites d'italien en françois par R.P. Estienne Alemandi de Saluces, de l'ordre de S. François conventuel, aumosnier conseiller et predicateur ordinaire de sa Majesté*, Paris, Dominique Salis, 1598 (cf. J. Balsamo, V. Castiglione Minischetti, G. Dotoli, *Les traductions de l'italien*, op. cit., p. 151, description de l'exemplaire conservé à Paris, Bibliothèque nationale de France, cote : D-23059). L'édition présente un portrait d'Henri IV et contient une dédicace à Martin Ruzé, trésorier des ordres du roi.

<sup>27</sup> Ces trois éditions sont répertoriées dans *French Vernacular Books. Books Published in the French Language before 1601. Livres vernaculaires français. Livres imprimés en français avant 1601*, A-G, éd. par A. Pettegree, M. Walsby, A. Wilkinson, Leiden-Boston, Brill, 2007, p. 240, nos 8204-8206.

<sup>28</sup> *Conceptions théologiques sur le "Miserere mei" ... par R. D. Caesar Calderari... Enrichies, en ceste seconde édition, de méditations sur les larmes de David... Traductes d'italien en françois par R. P. Estienne Alemandi, de Saluces...*, Rouen, Jean Crevel, 1605.

<sup>29</sup> Publié pour la première fois à Vicence chez Agostino Dalla Noce en 1588, le *Trofeo della Croce* est publié à la suite des *Concetti scritturali intorno al Miserere* à Venise chez Giovanni Battista Bonfadio en 1589 et connaît de nombreuses éditions sous cette forme.

<sup>30</sup> *Conceptions de l'Esriture Sainte, sur le Psalme Miserere mei Deus... Du R.P. Don Caesar Calderari. Plus, le Trophée de la Croix. Traduit par R.P. Fr. Jean de Blancone*, Paris, Guillaume Chaudière, 1599. (Cf. édition répertoriée dans *French Vernacular Books*, op. cit., p. 240, no 8209).

<sup>31</sup> Avec un titre modifié en *Sermons sur les conceptions de l'Esriture sainte, sur le psalme Miserere mei Deus...*, Rouen, Jean Crevel, 1607.

<sup>32</sup> L'édition Venezia, Giovanni Battista Bonfadio, 1587 est conservée par les bibliothèques de Metz et d'Avignon ; l'édition Venezia, Lucio Spineda, 1600, augmentée du *Trofeo della Croce* (1588), est conservée par celles de Reims et de Valognes.

<sup>33</sup> Médiathèque Moulins Communauté, fonds ancien, cote : 13973.

<sup>34</sup> L'Index, qui interdisait les traductions bibliques en langue vulgaire, pouvait permettre d'étendre le contrôle ecclésiastique à tout texte en langue vulgaire de contenu biblique (cf. G. Fragnito, *La Bibbia al rogo*, op. cit., p. 290-315). Devant la difficulté de son application (cf. *id.*, *Proibito capire*, op. cit., p. 94-177), l'Église romaine avait fini par tolérer quelques ouvrages de référence, en particulier les psaumes de Nobili et surtout ceux de

des textes qui se veulent faciles d'accès par leur longueur et leur profil – ait retenu l'attention d'Antoine de Laval, qui, tout en revendiquant une érudition religieuse légitimant sa démarche, entendait produire un texte accessible y compris aux « simples ».

On peut également relever que, dans la troisième édition parue en 1621, Antoine de Laval a ajouté à la liste des auteurs consultés, a posteriori donc par rapport à l'écriture de son ouvrage, le nom de Lodovico Pittorio, humaniste ferrarais né au milieu du XVe siècle : « I salmi di M. Ludovico Pittorio, que Monsieur le President d'Expilly m'a envoyez de Grenoble »<sup>35</sup>. L'ajout de Pittorio est ainsi le signe d'une culture qui n'est pas seulement liée au canon reconnu des autorités et à l'actualité de la littérature biblique, mais aussi aux hasards des échanges et de la circulation des livres. La langue utilisée dans ce psautier sous forme de recueil de sermons, paru pour la première fois en 1524, est un italien assez âpre et mêlé de latinismes, antérieur à la réforme promue par Pietro Bembo, et les révisions graphiques et linguistiques effectuées dans les rééditions qui ont suivi jusque dans les années 1570 n'en ont pas modernisé la prose en elle-même<sup>36</sup>. Il est possible que la proximité de cet auteur avec Savonarole, dont il était le contemporain, compatriote et partisan, ait favorisé l'intérêt qu'Antoine de Laval lui a porté, ou peut-être l'a-t-il tout simplement mentionné pour allonger une liste témoignant de ses relations et de sa culture.

Si l'on voit bien l'intérêt d'ouvrages comme ceux de Nobili, de Panigarola et de Calderari dans le cadre d'une étude de la littérature biblique italienne à l'âge de la Contre-Réforme<sup>37</sup>, on constate qu'ils n'ont pas attiré un grand intérêt, si ce n'est de la part de Danilo Zardin, qui a consacré un long article au texte de Panigarola, et de Giorgio Forni, qui s'est intéressé à celui de Calderari dans un article sur « Gabriele Inchino et l'école des Chanoines réguliers du Latran », l'un et l'autre critique enquêtant sur les auteurs ayant contribué au développement de l'art oratoire moderne<sup>38</sup>. L'ouvrage de Nobili, du fait du moindre renom de l'auteur et du nombre plus réduit d'éditions, n'a reçu, en dehors de sa mention comme livre toléré par l'Église romaine, aucune attention particulière<sup>39</sup>. L'existence de traductions françaises apporte une raison supplémentaire de s'intéresser à ces livres et à leur place dans le paysage non seulement italien mais européen de l'édition biblique entre XVIe et XVIIe siècles.

---

Panigarola, ou encore l'édition des Évangiles et épîtres procurée par Remigio Nannini (G. Fragnito, *La Bibbia al rogo*, op. cit., p. 200-202, 204, 294-296, 303, 306-308).

<sup>35</sup> Antoine de Laval, *Paraphrase des C.L. Pseaumes de David tant Literale que Mystique avec Annotations necessaires, le tout fidelemant extrait des Saints Peres & Docteurs receuz & approuvez de la Sainte Eglise Catholique Apostolique & Romaine. Edition troisiseme reveue, corrigée & augmentée de nouveau par l'Auteur tant au Texte de la Paraphrase qu'aux Annotations. Dediee au Tres-chrestien tres-Puissant, & tres Genereux Roy de France & de Nauarre Louis XIII. Par Antoine de Laval. Geographe du Roy Capitaine de son Parc et Chasteau lez Moulins en Bourbonnois*, Paris, Claude Cramoisi, 1621, f. O1v.

<sup>36</sup> Sur les rééditions du XVIe siècle, voir Élise Boillet, « La fortune du *Psalterio Davitico* de Lodovico Pittorio en Italie au XVIe siècle », *La Bibliofilia*, CXV-3, 2013, p. 563-570.

<sup>37</sup> De tels ouvrages, tolérés tels quels ou soumis à l'expurgation, témoignent de ce qui, dans la vaste catégorie des traductions bibliques et textes assimilés, a survécu à l'interdit romain de 1596. Leur étude, ajoutée à celle de nombreux autres livres de contenu biblique encore imprimés après cette date, permet de nuancer la vision d'une Italie catholique brutalement privée de l'accès au Livre jusqu'à ce qu'en 1757 le pape Benoît XIV donne la permission générale de lire la Bible en langue vulgaire, pourvu qu'elle soit assortie de notes orientant l'interprétation vers la Tradition catholique.

<sup>38</sup> Danilo Zardin, « Tra latino e volgare : la *Dichiarazione dei salmi* del Panigarola e i filtri di accesso alla materia biblica nell'editoria della Controriforma », *Sincronie*, IV-7, 2000, p. 125-165 ; Giorgio Forni, « Gabriele Inchino e la "scuola" dei Canonici regolari lateranensi », dans *La predicazione nel Seicento*, éd. par M.L. Doglio et C. Delcorno, Bologna, Il Mulino, 2009, p. 49-93.

<sup>39</sup> L'exposition des psaumes pénitentiels n'est pas citée parmi les œuvres de l'auteur dans l'article de Flavio De Bernardis, « De Nobili, Flaminio », in *Dizionario Biografico degli Italiani*, vol. 38, 1990 ([http://www.treccani.it/enciclopedia/flaminiode-nobili\\_\(Dizionario-Biografico\)/](http://www.treccani.it/enciclopedia/flaminiode-nobili_(Dizionario-Biografico)/) ; site consulté le 11-01-2019).

Comme Antoine de Laval, on se limitera ici aux textes de Nobili et de Panigarola, dans la mesure aussi où ils ont un profil voisin, différent de celui de Calderari. Intitulé « concetti », ce dernier se compose en effet de trente-trois longues « leçons » qui furent prononcées en l'église de l'Annonciation de Naples et qui contiennent des citations latines dont la référence signalée en marge confère à l'ouvrage un caractère savant. Cette érudition se limite néanmoins aux références bibliques et patristiques, l'auteur rejetant les références profanes, tandis que, sur le plan stylistique, il affirme avoir refusé la « vaine éloquence » d'un style orné et affecté<sup>40</sup>. Les textes de Nobili et de Panigarola visent quant à eux, à travers la forme continue de la prière énoncée à la première personne, la simplicité et la clarté d'une prose sans références en marge. Le texte de Nobili est intitulé « esposizione »<sup>41</sup>, le terme utilisé par Savonarole pour son commentaire en forme de méditation du Miserere, et celui de Panigarola « dichiarazione »<sup>42</sup>, terme complété dans la traduction par celui de « parafrasi »<sup>43</sup>. De fait, les deux ouvrages sont aussi proches de la paraphrase et de la méditation en prose que du commentaire. La longueur des textes de Nobili et de Panigarola est comparable à celle de la partie appelée paraphrase qu'Antoine de Laval propose pour chaque psaume.

Flaminio Nobili, originaire de Lucques, enseigna la philosophie à l'université de Pise dans les années 1560<sup>44</sup>. Il est l'auteur d'un traité philosophique sur l'amour humain. Pour des raisons de santé, il dut renoncer à l'enseignement et obtint des bénéfices ecclésiastiques. Installé à Rome, il édita les homélies de Jean Chrisostome et participa à la correction du texte grec de la Bible et de sa traduction latine publiée en 1588. La première édition de ses psaumes, parue à Vercelli chez Domenico Nicolini da Sabbio en 1583, contient une pièce liminaire qui n'est pas de l'auteur, mais du curateur de l'édition, Fabio Biondo : celui-ci indique que l'auteur, qu'il a rencontré aux thermes de Lucques, a écrit son ouvrage sur l'instance de nobles dames de cette ville<sup>45</sup>. De la même manière, dans la réédition de 1590, une pièce liminaire de la main de l'éditeur-imprimeur Francesco Bonati présente le livre comme un ouvrage destiné aux âmes dévotes et en accentue le caractère dévotionnel par l'ajout d'autres textes (des psaumes et le Magnificat) destinés à soutenir la pratique individuelle et sacramentelle des lecteurs<sup>46</sup>. La traduction française de l'ouvrage de Nobili, parue à Tours chez Jamet Mettayer en 1592, ne

<sup>40</sup> G. Forni, « Gabriele Inchino e la "scuola" dei Canonici regolari lateranensi », art. cit., p. 62 et p. 58.

<sup>41</sup> Flaminio Nobili, *I sette salmi penitentiali con vna breue, et chiara spositione, secondo quel sentimento, che conuiene ad vn penitente, senza allontanarsi dal letterale*, Venezia, Domenico Nicolini da Sabbio, 1583.

<sup>42</sup> Francesco Panigarola, *Dichiaratione de i Salmi di Daudid fatta dal reuer. padre frate Francesco Panigarola minore osseruante. Alla serenissima infante la signora duchessa di Sauoia*, Firenze, Filippo et Iacopo Giunta, 1585 (col. : Firenze, dans l'imprimerie des Giunta du cahier V à la fin, 1585). Deux autres éditions datées 1585 portent au frontispice l'adresse typographique Domenico Manzani, l'une d'elle avec la marque typographique des héritiers de Bernardo Giunta (voir le catalogue en ligne Edit16). Nous avons pu consulter l'édition suivante : *Dichiaratione de i Salmi di Daudid, fatta dal r.p.f. Francesco Panigarola, minore osseruante. Alla sereniss. infante, la signora duchessa di Sauoia*, Venezia, Andrea Muschio, 1586.

<sup>43</sup> « [...] pareua ragioneuole, che dalla lettera non m'allontanassi del tutto : tanto più scriuendosi parafrasi, e non commento : e non hauendo intentione di raccogliere insieme tutti i concetti, che ci si fosser potuti dire ; ma di apportarci quei soli, che à una continua intelligenza, possono essere sufficienti », F. Francesco Panigarola, *a' lettori*, dans F. Panigarola, *Dichiaratione* (éd. 1586), *op. cit.*, f. \*4v.

<sup>44</sup> Cf. F. De Bernardis, « De Nobili, Flaminio », art. cit. (en ligne, non paginé).

<sup>45</sup> *Alla illustriss.ma madama di Casaulon, la signora Madalena Borrromea Ferrera, madre dell'illustrissimo cardinal di Vercelli, mia signora colendissima*, dans F. Nobili, *I sette salmi* (éd. 1583), *op. cit.*, f. A2r.

<sup>46</sup> *I sette salmi penitentiali con vna breue, et chiara spositione, secondo quel sentimento, che conuiene ad vn penitente, senza allontanarsi dal letterale. I salmi della compieta appropriati à chi doppo le occupationi, & distrattioni del giorno riducendosi la sera al suo segreto si risegna tutto nelle mani del Signore. Meditatione sopra il Magnificat accomodata à chi si vuole comunicare, ò altrimenti stà ad orare dauanti al santissimo Sacramento. Del signor Flaminio Nobili*, Vercelli, Francesco Bonati, 1590. Francesco Bonati publie aussi *Meditatione sopra il Pater Noster et l'Ave Maria. Del sig. Flaminio Nobili* à Vercelli en 1591.



mentionne pas le nom du traducteur<sup>47</sup>. Au recto du frontispice, on peut lire trois quatrains, deux en français et un en italien au-dessous duquel sont apposées les initiales « F. G. ». Le catalogue des *Traductions de l'italien en français au XVIe siècle* associe ces initiales à Ferrante Guisoni<sup>48</sup>, qui traduisit en italien la *Semaine* de Guillaume Du Bartas<sup>49</sup> et que le catalogue en ligne Edit16 décrit comme ayant peut-être aussi été éditeur<sup>50</sup>. De fait, la traduction italienne de la *Semaine* paraît la même année chez le même éditeur que la traduction française de l'exposition de Nobili<sup>51</sup>. Le premier quatrain en français, introduit par le titre *Sur le traicté de la penitence*, s'adresse à l'auteur de ce traité – qui dans le livre fait suite à la traduction de l'exposition de Nobili – comme à « mon Intime » pour l'inviter à l'humilité ; le second quatrain, introduit par le titre *Response*, en attribue à Dieu le mérite. De façon semblable, le quatrain en italien, qui suit directement sans autre titre, est une auto-invitation à l'humilité de la pénitence. La signature « F. G. » pourrait se rapporter aux trois quatrains, qui partagent le même thème et il semble que « F. G. » soit à la fois le curateur de l'édition et l'auteur de la traduction de Nobili comme du traité sur la pénitence. Le titre du livre annonce les principales pièces de l'édition et en indique l'ordre : la traduction de l'exposition des psaumes pénitentiels de Nobili ; la traduction d'une lettre de Jean Pic de la Mirandole à son neveu ; le traité sur la pénitence. D'autres petites pièces ne sont pas mentionnées au titre : une présentation du contenu de chacun des psaumes pénitentiels et une prière pénitentielle adressée à Dieu précèdent la traduction de l'exposition de Nobili ; la traduction d'une prière de saint Jérôme précède celle de la lettre de Jean Pic de la Mirandole, l'un et l'autre texte consistant en une exhortation à ne pas désespérer et à poursuivre sur la voie de la pénitence et du bien agir ; une adresse aux lecteurs, où l'auteur emploie le « je » et le « vous », et une exhortation à la pénitence, où il utilise le « nous », précèdent le traité sur la pénitence<sup>52</sup>. Le semi-anonymat de l'auteur du quatrain en italien, qui, cultivant l'humilité propre à l'esprit de pénitence, semble s'identifier au responsable de l'édition et à l'auteur des textes qu'elle contient, participe ainsi directement au sujet de l'ouvrage.

Si on la rapporte à l'activité de l'imprimeur, on se rappellera que Jacques Mettayer, imprimeur ordinaire du roi à partir de 1583, conduisit à Paris (jusqu'en 1588), puis à Tours (1589-1594), un programme de publications où les psaumes, adressés à divers publics, furent largement présents. Les publications qu'il imprime à Paris dans les années 1580 sont liées à la politique d'Henri III : pour trouver une solution divine à la crise religieuse du royaume, celui-ci avait soutenu la fondation de confréries pénitentielles, comme la Congrégation des Pénitents de l'Annonciation de Notre-Dame, dont Mettayer devint l'imprimeur officiel en 1588, et avait

<sup>47</sup> *Exposition des sept psaumes penitentiels. Prise de l'italien de Flam. Nobili. Avec vne Lettre du conte de La Mirandole, escrite en forme d'instruction à Ian Franc. Pic son neveu l'an 1492. Plus vn Traicté de la penitence, recueilly de quelques passages de l'Escriture, & des anciens docteurs*, Tours, Jamet Mettayer, 1592.

<sup>48</sup> Cf. J. Balsamo, V. Castiglione Minischetti, G. Dotoli, *Les traductions de l'italien*, op. cit., p. 310.

<sup>49</sup> Voir Raffaella Tamalio, « Guisoni, Ferrante », dans *Dizionario Biografico degli Italiani*, vol. 61, 2004 ([http://www.treccani.it/enciclopedia/ferrante-guisoni\\_\(Dizionario-Biografico\)/](http://www.treccani.it/enciclopedia/ferrante-guisoni_(Dizionario-Biografico)/) ; site consulté le 11-01-2019).

<sup>50</sup> « Figlio del pittore Fermo Ghisoni e nipote del pittore Lorenzo Costa, fu autore di rime e forse anche editore. Nato intorno agli anni '30 del secolo XVI probabilmente a Mantova, morto nel 1597. Fu al servizio dei Gonzaga e per loro conto visse a lungo a Parigi alla corte di Francia ».

<sup>51</sup> *La diuina settimana tradotta di rima francese in verso sciolto italiano*, Tours, Jamet Mettayer, 1592. Voir Paola Cosentino, « La Divina settimana di F. G. », *Italique*, II, 1999, p. 143-165 ; Jean Balsamo, *L'amorevolezza verso le cose Italiane : le livre italien à Paris au XVIe siècle*, Genève, Droz, « Travaux d'Humanisme et Renaissance », LXXXVI, 2015, p. 16. Le texte est aussitôt réédité à Venise par Giovanni Battista Ciotti dans les années 1590 et dans la première décennie du siècle suivant.

<sup>52</sup> Le livre contient donc : *Sur le Traicté de la penitence* et *Response* (f. a1v) ; *Sommaires sur chacun des sept Pseaumes Penitentiels* (f. a2r-a8v) ; *Priere a Dieu pour demander remission des pechez & amendement de vie* (f. a9r-a11v) ; *Exposition sur les sept Pseaumes Penitentiels* (f. 1r-57r) ; *Priere. / de S. Hierosme* (f. 57v-58r) ; *Ian Pic Conte de la Mirandole, a Ian Fr. Pic son neveu, Salut en celuy qui est le vray Salut* (« De Ferrare le 15. de May 1492 », f. 58v-74v) ; *Aux lecteurs* (f. 75r-v) ; *Exhortation a penitence* (f. 76r-v) ; *Traicté de la penitence* (f. 77r-101v) ; *Sonnet* (signature « Seb. Hardy », f. 102r).

encouragé la publication de livres dévots et de psaumes<sup>53</sup>. Mettayer publia ainsi des psautiers en latin et en français, une révision anonyme de la traduction d'Antonio Brucioli<sup>54</sup>, des Bréviaires en latin et en français incluant le psautier, ainsi qu'un Office de la Vierge en français à l'usage de l'Église catholique avec les psaumes pénitentiels et graduels, qui fut plusieurs fois réédité. Parmi les publications imprimées à Tours, on peut rapprocher la traduction des psaumes de Nobili, parue en 1592, de celle anonyme des *Meditations de la Magdelene*, parue en 1593, dans la mesure où celle-ci semble appartenir au même genre de littérature dévotionnelle consacrée à la pénitence. On peut également la rapprocher, comme on l'a évoqué plus haut, de la traduction par Ferrante Guisoni de la *Semaine* de Du Bartas, parue en 1592, car, tout comme l'oeuvre de Du Bartas, les psaumes de Nobili se prêtaient aussi à être le support d'un consensus confessionnel, ici autour d'un texte biblique parmi les plus essentiels de la liturgie, de la théologie et de la dévotion chrétienne<sup>55</sup>. En effet, l'auteur italien peu connu, le traducteur français semi-anonyme, le lectorat simplement défini comme dévot, l'absence de caractérisation confessionnelle immédiate du livre, le lien de l'imprimeur avec une politique royale de conciliation religieuse – c'est en juillet 1593 qu'Henri IV abjure le protestantisme et en avril 1598 que l'Édit de Nantes reconnaissant un droit de culte aux protestants met fin aux guerres de religion – en font une publication beaucoup moins clairement positionnée que la traduction du texte de Francesco Panigarola, connu comme l'un des fers de lance de la Contre-Réforme.

Francesco Panigarola fut en effet le prédicateur franciscain que l'on sait, très renommé en Italie et en France, ayant déployé dans ses sermons un art oratoire qui a initié l'affirmation d'un genre devenu véritablement littéraire<sup>56</sup>. Ses sermons et son traité sur la prédication ont été traduits par Gabriel Chappuys. Ses psaumes, dont l'auteur soulignait la nature de prière simple et continue offerte aux lecteurs pour le soutien de leur dévotion<sup>57</sup>, ont été traduits par Jacques Durand. Né à Vesoul vers le milieu du XVIIe siècle, chanoine théologal du chapitre de Besançon, celui-ci publia sa traduction à Lyon chez Jacques Roussin en 1595<sup>58</sup>. Le catalogue de Jacques Roussin, devenu imprimeur du roi en 1594, compte surtout des textes politiques et législatifs et peu de publications bibliques et religieuses. L'imprimeur fut lui-même auteur de libelles contre Henri IV, lequel, en juin 1596, déclara nulles les lettres patentes qui le nommaient imprimeur du roi. Contrairement à la traduction de l'exposition des psaumes pénitentiels de Nobili qui faisait sens dans le catalogue de l'imprimeur du roi Jamet Mettayer, on ne peut rapporter la traduction des psaumes de Panigarola qu'à l'initiative de son auteur, laquelle relève clairement d'une démarche militante dans un contexte confessionnel précis. En effet, la traduction, parue en 1595, contient une dédicace à l'abbesse Marguerite de Genève, abbesse de Beaume<sup>59</sup>, et

<sup>53</sup> Voir François Dupuigrenet Desroussilles, *Dieu en son royaume. La Bible dans la France d'autrefois, XIIIe-XVIIIe siècles*, Paris, Bibliothèque nationale de France – Éditions du Cerf, 1991, no 19, p. 37 et no 30, p. 44.

<sup>54</sup> *I Salmi di David tradotti dalla lingua hebraea nella italiana. Diuisi in cinque parti. Di nuouo ricorretti & emendati*, Paris, Jamet Mettayer, 1588.

<sup>55</sup> Voir la fiche (non signée) : « GUISONI (Ferrante), *La Divina settimana* (1599) » dans le catalogue de la *Fondation Barbier-Mueller pour l'étude de la poésie italienne à la Renaissance* (<http://www.fondation-italienne-barbier-mueller.org/GUISONI-Ferrante-La-Divina-settimana-1599> ; site consulté le 11-01-2019).

<sup>56</sup> Utzima Benzi, *Francesco Panigarola (1548-1594). L'éloquence sacrée au service de la Contre-Réforme*, Genève, Droz, « Cahiers d'Humanisme et Renaissance », 126, 2015.

<sup>57</sup> Voir la citation tirée de l'adresse aux lecteurs dans la note 43. Voir D. Zardin, « Tra latino e volgare... », art. cit., p. 125-133.

<sup>58</sup> *Paraphrase ou declaration sur tous les psalmes de David. Traduite de l'italien de feu r.p. François Panigarole, euesque d'Ast [sic]. Par m. Iaques Durand docteur en theologie*, Lyon, Jacques Roussin, 1595.

<sup>59</sup> *A noble, et reuerende dame, Dame Marguerite de Geneue, Abbesse de Baulmes, &c.* (non datée, signée « Jacques Durand »), *ibid.*, f. †2r-†7v. Fille de Guy de Genève, baron de Lullin, et de Catherine de Rie, Marguerite de Genève gouverna l'abbaye de nobles dames de Beaume de 1583 à 1618. Dans une lettre du 11 février 1607, François de Sales, évêque de Genève, engagea Madame de Chantal qui se trouvait à Annecy à séjourner à l'abbaye de Beaume

plusieurs autorisations d'imprimer (du Parlement de Dole, du Vicaire Général de Besançon, du Collège des Jésuites de Dole et de l'auteur lui-même à l'adresse de l'imprimeur)<sup>60</sup>. Dans la lettre de dédicace, l'ouvrage est présenté comme une arme utilisée « contre les blasphemes des heretiques ». Il s'agit d'aider l'Église à se réapproprier le texte des psaumes que l'hérésie protestante aurait comme confisqué et monopolisé :

[...] ces enfans de tenebres [...] se sont seruy de ces sacrez vers chantez par Daudid, & dictez par le Saint Esprit, pour fonder & donner couleur à leur impieté, & sous les belles fleurs de ce gracieux & delieueux iardin, ont caché & sursemé le venin de leur faulse doctrine : en sorte que ceste presente explication, conforme au sens de l'Eglise, & tirée des Saints Peres, sera comme vne contre-mine, ou vn contre-poison pour empescher que le mal qui est desia espanché si au large, ne gaigne plus auant, avec la perte de plusieurs ames, lesquelles murmurent, & se faschent que l'intelligence de ces beaux mysteres que Daudid a chanté, leur soit cachée : & bien souuent trop curieuses, s'hazardent à la lecture des faulses & reprouuées explications, & sans y penser, avec le miel aualent le poison qui les estouffe : ou que se seruans de ceste explication Catholique, ils n'auront aucune cause de mescontentement, & la pourront lire sans danger, avec beaucoup de fruit & consolation.<sup>61</sup>

L'auteur de la traduction met ensuite en avant l'idée, fondatrice du protestantisme et que le catholicisme réévalue face au progrès de la Réforme, que les psaumes sont accessibles à tous et profitables à chacun<sup>62</sup>. Il déclare à la dédicataire qu'il a décidé d'« en seruir le public » et de « l'enuoyer parmy le monde » sous le nom et avec la faveur de l'abbesse, car il se souvient l'avoir vue s'employer continuellement à psalmodier les cantiques de David et l'avoir entendue dire qu'elle aurait été « tres aise d'auoir quelque intelligence » de ce qu'elle lit « tous les iours »<sup>63</sup>. Le traducteur fait ici écho à l'auteur du texte original qui déclarait offrir à ses lecteurs le fruit d'un travail entrepris « pour mon propre profit, car il me semblait étrange qu'en lisant et en prêchant chaque jour, chaque jour également je psalmodiais, sans comprendre un mot de ce que je disais »<sup>64</sup>. De même que Panigarola achevait son adresse aux lecteurs en les invitant à lire son livre « dévotement », c'est sur le caractère dévot du texte et de son usage que le traducteur insiste pour finir : « à une des plus deuotes Abbesses du monde, ie donne un oeuvre le plus deuot, & qui repaist noz ames plus que ne font tous les liures du monde ensemble »<sup>65</sup>. La lutte contre l'hérésie ne s'appuie donc pas que sur des ouvrages de controverse destinés aux professionnels de la religion, mais passe aussi par des ouvrages de piété s'adressant à tous les dévots, « simples » et « doctes ».

---

pour y rencontrer l'abbesse et pour y faire séjourner sa fille Françoise (cf. s.n., *Les deux filles de sainte Chantal Marie-Aimée de Rabutin-Chantal baronne de Thorens et Françoise de Rabutin-Chantal comtesse de Toulonjon avec une lettre approbative de monseigneur Dupanloup évêque d'Orléans*, Paris, Firmin Didot frères, fils et Cie, 1870, p. 204).

<sup>60</sup> *Priuilege* (du Parlement de Dole) (« La Court souueraine de Parlement à Dole [...]. Faict au Conseil de ladicte Court sous le seel d'icelle, le 22. iour du mois de Mars, 1593. C. Le Maire », dans J. Durand, *Paraphrase ou declaration, op. cit.*, f. †1v) ; *Approbaton* (« Faict à Dole au College de la Compagnie de Iesus, ce 25. de Nouembre, 1593. Ita est, Valentinus Gerardus. Ita est, Philippus Hautpolanus », *ibid.*, f. †8r) ; *Permissio* (« Bisuntij, die nona Martij. Anno Domini 1593. Ioannes Dorotheus Vicarius Generalis », *ibid.*, f. †8r) ; *Permission* (« Le soubsigné Iaques Durand, Prestre, & Docteur en Theologie [...] i'ay choisy [...] Iaques Roussin Imprimeur à Lyon [...] A Vesoul, ce premier en Mars, 1594. I. Durand », *ibid.*, f. †8v).

<sup>61</sup> J. Durand, *Paraphrase ou declaration, op. cit.*, f. †3v-†4v.

<sup>62</sup> « Et en general, il n'y a sorte de personnes en l'Eglise de Dieu, il n'y a membre en ce grand corps mystique de Iesus Christ, qui ne puisse tirer du proffit & du soulas de ce liure sacré : c'est un liure dans lequel chacun peut estudier : le pecheur, le penitent, & le iuste : l'ignorant & le docte : le simple & le parfaict », *ibid.*, f. †4v.

<sup>63</sup> *Ibid.*, f. †6v-7v.

<sup>64</sup> « [...] per seruigio di me medesimo ; parendomi strano, che leggendo, e predicando ogni giorno, ogni giorno anche salmeggiassi, senza intender parola di quello che io diceua » (notre traduction), F. Francesco Panigarola, *a' lettori*, dans F. Panigarola, *Dichiaratione* (éd. 1586), *op. cit.*, f. \*3v.

<sup>65</sup> J. Durand, *Paraphrase ou declaration, op. cit.*, f. †7r-v.

Au-delà de la différence entre les deux publications, les traductions des textes en prose de Nobili et de Panigarola s'inscrivent dans le contexte plus large de la vogue des méditations et paraphrases en prose française sur les psaumes de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et du début du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>66</sup>. Les auteurs calvinistes en furent les initiateurs dans les années 1580 : Théodore de Bèze (*Chrestiennes Meditations sur huict Pseaumes du prophète David*, Genève, J. Berjon, 1581), Antoine La Roche-Chandieu (*Meditations sur le psalme XXXII. Traductes de latin en francois, et reveuës par l'auteur mesme...*, Genève, G. Laimarie, 1583)<sup>67</sup>, Philippe Duplessis-Mornay et Pierre Pelisson (*Meditations chrestiennes sur les Pseaumes VI, XXV, XXX & XXXII... Plus sur le Pseaume CXXVII. P. de Pelisson*, La Rochelle, P. Haultin, 1586), et encore Jean de Sponde (*Meditations sur les Pseaumes XIII. ou LIII. XLVIII. L. & LXII. ...*, La Rochelle, J. Portau, 1588). Ces auteurs influencèrent les catholiques, principalement Guillaume Du Vair (la *Méditation sur les Pseaumes de la Penitence de David* paraît seule, s.l., 1585, puis avec la *Méditation sur Sept Pseaumes de la Consolation de David*, Paris, A. L'Angelier, 1588). Son oeuvre en prose fut transposée en vers par Pierre Tamisier (*Meditations Chrestiennes sur les Sept Psalmes de la penitence du Prophete Royal David...*, Paris, A. L'Angelier, 1588), par Jean de La Cépède (*Imitation des Pseaumes de la Penitence de David...*, Lyon, J. Tholosan, 1594) et par Jacques de La Vallée (*Paraphrases et Meditations sur les Psaumes de la penitence de David...*, Paris, M. Patisson, 1595)<sup>68</sup>, tandis que Blaise de Vigenère choisit la prose mesurée (*Pseaumes penitentiels de David...* et *Le Psaultier de David*, Paris, A. L'Angelier, 1587 et 1588). Antoine de Laval, dans sa liste des auteurs consultés, mentionne Du Vair et Vigenère<sup>69</sup>. Ainsi, que ce soit dans le sens d'une recherche de consensus confessionnel ou d'une participation à la réponse catholique de la production protestante de méditations sur les psaumes, les traductions de Nobili (1592) et de Panigarola (1595), ont alimenté cette vogue littéraire de textes en français sur les psaumes produits à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle et au début du XVII<sup>e</sup> siècle.

De quelle langue ou de quel langage biblique ces textes italiens sur les psaumes qui jouissent d'une traduction française sont-ils l'illustration? La prose italienne de Nobili et de Panigarola ne présente ni la difficulté de la traduction littérale, ni celle de la transposition poétique, qui peuvent toutes deux maintenir ou cacher des obscurités. Sur le plan linguistique et littéraire, elle relève de l'italien standardisé par Bembo, éloigné de la langue des traductions de Malerbi et de Brucioli, marquée de régionalisme – septentrional et toscan – et d'hébraïsme, mais aussi

<sup>66</sup> Voir les ouvrages : P. Leblanc, *Les paraphrases françaises*, op. cit. ; M. Jeanneret, *Poésie et tradition biblique au XVI<sup>e</sup> siècle*, op. cit. ; *La Méditation en prose à la Renaissance*, Paris, École Normale Supérieure, « Cahiers V.-L. Saulnier », 7, 1990 ; *Les Psaumes. De la liturgie à la littérature*, éd. par C. Coulot, R. Heyer, J. Joubert, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2006 ; *Les Paraphrases bibliques aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles*, op. cit., (section « La Paraphrase de psaume »). Voir aussi les articles : Véronique Ferrer, « Derniers feux d'un genre : les *Méditations sur les Psaumes* d'Agrippa d'Aubigné », dans *L'oeuvre en prose d'Agrippa d'Aubigné*, éd. par É. Kotler et G. Schrenck, *Albineana, Cahiers d'Aubigné*, 13, 2001, p. 119-131 ; Audrey Duru, « L'écriture du rapport à soi dans les paraphrases des psaumes de pénitence de Marot à Lagrange (XVI<sup>e</sup> siècle-XVIII<sup>e</sup> siècle), suivi de la bibliographie des psaumes de pénitence en vers français de Marot à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle », dans *Échos poétiques de la Bible*, éd. par J. Rieu, B. Bonhomme, H. Baby, A. Préta-de Beaufort, Paris, Honoré Champion, « Poétiques et esthétiques XX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles », 12, 2012, p. 115-150 ; Gisèle Mathieu-Castellani, « Dieu en procès dans les *Méditations sur les Psaumes* de Sponde et d'Aubigné », *Studi Francesi*, 174 (LVIII | III), 2014, p. 435-454.

<sup>67</sup> Le texte avait d'abord paru en latin (*Meditationis in Psalmum XXXII*, Lausanne, Fr. Le Preux, 1578) avant d'être traduit par l'auteur.

<sup>68</sup> Voir Bruno Petey-Girard, « Refus de la prose et "mise en vers". Poètes et lecteurs face à la méditation biblique », dans *La Poésie religieuse et ses lecteurs aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles*, éd. par A. Cullière et A. Mantero, Dijon, Presses universitaires de Dijon, 2005, p. 197-208.

<sup>69</sup> « Méditations de Monsieur du Vair » et « Les Vers libres de Mons. De Vigenere » (A. de Laval, *Paraphrase* (éd. 1614), op. cit., f. o1v).

volontairement simple, sans excès stylistiques ni vanité oratoire, loin de ce point de vue de la prose très stylisée d'un Arétin, dont Jean de Vauzelles avait mis en avant la difficulté qu'il y avait à la traduire en français<sup>70</sup>. Du point de vue de l'interprétation, cette prose s'attache, comme l'indiquent les déclarations des auteurs au titre des ouvrages et dans les pièces liminaires, au sens littéral du texte biblique, dans le sens où il ne s'agit pas de rentrer dans un exposé théologique complexe et exhaustif, mais d'offrir une exhortation spirituelle et morale facile à comprendre. On est donc face à une langue et à un langage de spécialité (biblique et religieux) qui a renoncé à sa technicité en se confondant avec l'italien littéraire standardisé.

Dans les traductions françaises des œuvres de Nobili et de Panigarola, le rapport entre texte de départ (italien) et texte d'arrivée (français) reste implicite, le texte français se rapportant directement au texte latin de la Vulgate, tout comme dans les œuvres originales le texte italien se rapportait à la Vulgate<sup>71</sup>. Dans la littérature biblique italienne de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, le texte de la Vulgate était en effet devenu incontournable, contrairement aux décennies précédentes où il était possible de l'omettre, soit pour valoriser la référence aux sources hébraïque et grecque, soit pour proposer une autre traduction latine<sup>72</sup>. Le rapport étroit à la Vulgate présent dans les ouvrages de Nobili et de Panigarola est maintenu dans les traductions françaises. Dans celle de Panigarola, il est même parfois renforcé : là où Panigarola paraphrase les déclinaisons de « iniquitas » en utilisant, à des fins de *variatio*, les mots « errore » et « peccato », la traduction française reprend « iniquité »<sup>73</sup>.

Si, à côté de ce lien explicite avec la Vulgate, le lien avec le texte italien reste implicite, les traductions françaises n'en sont pas moins fidèles aux textes originaux, les écarts observés relevant de la tendance générale à l'amplification, selon les critères principaux de l'explicitation et de l'ornementation, qui caractérise la traduction littéraire au XVI<sup>e</sup> siècle. Si l'on prend l'exemple du psaume 50, le Miserere<sup>74</sup>, on trouve ainsi, dans les deux traductions, la tendance à traduire un terme unique par un binôme. Dans la traduction de Nobili, l'Italien « scancellà », qui rend le latin « dele », est traduit en français par « efface ... & cancelle » ; « le riprensioni », qui rend « sermonibus », est traduit par « les reprehensions & les remonstrances »<sup>75</sup> ; « i tuoi ministri », ajout de la paraphrase italienne, est traduit par « tes ministres & prophetes »<sup>76</sup> ; de façon plus développée, « lo spirto compunto », qui rend « spiritus contribulatus », est traduit,

---

<sup>70</sup> Voir Élise Boillet, « Tra sacro e profano : Jean de Vauzelles traduttore dell'aretino sacro », dans *Dynamic Translations in the European Renaissance. La traduzione del moderno nel Cinquecento europeo*, (Groningen, 21-22 ottobre 2010), éd. par Ph. Bossier, H. Hendrix, P. Procaccioli, Manziana, Vecchiarelli Editore, 2011, p. 169-206.

<sup>71</sup> Dans la paraphrase de Nobili, les versets latins apparaissent au fur et à mesure en marge du texte italien dans un corps plus petit et, dans l'édition de 1590, en italique, tandis que dans la traduction ils sont placés dans le corps de la page en alternance avec le texte français, dont il se distingue par l'italique. Cette nouvelle disposition explique sans doute que la subdivision originale des versets latins et du texte italien à l'aide d'astérisques (édition 1583) et de croix (édition 1590) ne soit pas reprise dans la traduction française.

<sup>72</sup> Ainsi, tandis que les traductions et les commentaires d'Antonio Brucioli, parus dans les années 1530 et 1540, n'utilisaient que l'italien, la traduction commentée de Pellegrino degli Erri, parue en 1573, proposait en regard de la traduction italienne une traduction latine de l'auteur (voir Élise Boillet, « Pellegrino degli Erri, un umanista modenese tra eresia e azione inquisitoriale », dans *Eretici, dissidenti, inquisitori. Per un dizionario storico mediterraneo*, éd. par L. Al Sabbagh, D. Santarelli, D. Weber, Roma, Aracne Editrice, 2016, p. 177-181 ; *id.*, « Les Psaumes de David de Pellegrino degli Erri (Venise, 1573) », *Rassegna di Storia e di Letteratura italiana*, LV (1), 2019, [à paraître]). Sur l'évolution du rapport entre latin et langue vulgaire dans un même ouvrage, voir *id.*, « La fortune du *Psalterio Davitico* de Lodovico Pittorio », art. cit.

<sup>73</sup> J. Durand, *Paraphrase ou declaration*, *op. cit.*, p. 419-420, 426.

<sup>74</sup> *Exposition des sept psaumes*, *op. cit.*, f. 27v-37v ; J. Durand, *Paraphrase ou declaration*, *op. cit.*, p. 418-438.

<sup>75</sup> F. Nobili, *I sette salmi* (éd. 1583), *op. cit.*, f. 9r-v et *Exposition des sept psaumes*, *op. cit.*, f. 28v, 30v. Le statut royal de David justifie l'introduction de ce terme, qui renvoie à l'actualité politique des « remonstrances » dans la France du XVI<sup>e</sup> siècle, plus spécifiquement celles adressées au roi par le Parlement.

<sup>76</sup> F. Nobili, *I sette salmi* (éd. 1583), *op. cit.*, f. 9v et *Exposition des sept psaumes*, *op. cit.*, f. 30v. L'histoire de David, réprimandé par le prophète Nathan, justifie cette introduction de la figure biblique du prophète.

au moyen de deux propositions adjectivales, par « l'esprit touché de vive repentance, & froissé de vraye contrition »<sup>77</sup>. Dans la traduction de Panigarola, la même tendance, plus marquée encore, débouche aussi sur la création de trinômes<sup>78</sup> : « con verità, & ingenuamente », qui rend « veritatem », est traduit par « sincerement, reellement, & avec verité » ; « potenze » par « puissances, facultés, & forces » ; « smarrite » par « esgarees, dissipées & perdues »<sup>79</sup>. L'amplification consiste aussi en l'ajout d'un complément de nom à des fins d'explicitation : dans la traduction de Nobili, « creatione » est traduit par « creation du monde » ; « all'orecchie del cuore » est traduit par « aux oreilles interieures de mon coeur », l'ajout de l'adjectif explicitant ici la métaphore ; « giaciono afflitte » est traduit par « sont affoiblies & presque abbatues par ton courroux », qui qualifie explicitement les maux de David en résultat de la correction divine<sup>80</sup>. Dans la traduction de Panigarola, l'explicitation va souvent dans le sens du renforcement : « giustizia » devient « rigueur de la iustice » ; « i sacerdoti [...] non possono leuare da se stessi » devient « les prestres n'ont pas ceste autorité d'eux mesmes » ; « la dottrina » devient « la force de ma doctrine » ; « dal sangue che ho sparso » devient « du sang que i'ay iniustement espanché » ; « addolorato » devient « desplaisant de sa faute »<sup>81</sup>. De même, toujours dans la traduction de Panigarola, l'explicitation à des fins de renforcement concerne souvent les métaphores : « sotto gli occhi di te » est traduit par « à l'encontre de ta maiesté » ; « legate dal peccato » par « liees avec le neud du peché » ; « i vitelli delle labbra » est développé en « les tendres veaux des leures saintes »<sup>82</sup>. Dans les deux traductions, le renforcement peut tendre vers l'interprétation, comme le montrent les passages relatifs au latin « Et secundum multitudinem miserationum tuarum, dele iniquitatem meam » : dans la traduction de Nobili, l'amplification renforce à la fois l'idée de la miséricorde divine et celle de l'iniquité humaine<sup>83</sup>,

<sup>77</sup> F. Nobili, *I sette salmi* (éd. 1583), *op. cit.*, f. 11r et *Exposition des sept pseumes*, *op. cit.*, f. 36v. Et encore : « leggiera scusa », autre ajout de la paraphrase italienne, est traduit par « excuse ... foible & legere » (p. 10r et p. 31r) ; « diuerrò mondo », qui rend « mundabor », est traduit par « ie deuiendray pur & net » (f. 10r et f. 32r) ; « dolce susurro », ajout italien, est traduit par « doux & gracieux son » (f. 10r et f. 32v) ; « di questo putrido sangue », qui rend « de sanguinibus », est traduit par « de ce sang pourry & gasté » (f. 10v et f. 35r). La tendance inverse, celle de supprimer l'un des termes d'un binôme existe aussi, mais est beaucoup moins fréquente : « exultabit » est rendu par le complément de manière « con essultatione, & giubilo », qui est traduit par « avec exultation » (f. 10v-11r et f. 35r), et « acceptabis » est rendu par « ti saranno accetti, & cari », qui est traduit par « te seront agreables » (f. 11r-11v et f. 37v).

<sup>78</sup> La création de binômes reste la tendance majeure : « di molta pietà », qui se rattache à « miserere », est traduit par « avec toute piété & douceur » (F. Panigarola, *Dichiaratione* (éd. 1586), *op. cit.*, p. 167 et J. Durand, *Paraphrase ou declaration*, *op. cit.*, p. 418) ; « fragilità » est traduit par « fragilité & imbecillité » (p. 169 et p. 422) ; « santa legge » est traduit par « diuine & sainte loy » (p. 169 et p. 424) ; « misericordia » par « bonté & misericorde » (*ibid.*, et aussi « bontà » par « bonté & misericorde », p. 171 et p. 428) ; « allegrezza » par « allegresse, & consolation » (à deux reprises, p. 170 et p. 425, p. 170 et p. 427) ; « bene » par « le bien & la sainteté » (p. 170 et p. 426) ; « pietoso » par « pitoyable & misericordieux » ; « salute » par « salut & esperance » (p. 171 et p. 428) ; « celebri », qui rend « exaltabit », par « celebre & annonce » ; « atte a » par « aptes & propres pour » (p. 171 et p. 429) ; « per se stessa » par « de sa nature, & en soy-mesme » (p. 171 et p. 430) ; « tu lo aggradirai » par « tu receuras & auras pour agreable » (p. 172 et p. 430) ; « costumi » par « meurs, & façons de vivre » (p. 172 et p. 431) ; « tu accelerei » par « tu hastes & avances » (*ibid.*).

<sup>79</sup> F. Panigarola, *Dichiaratione* (éd. 1586), *op. cit.*, p. 169 et J. Durand, *Paraphrase ou declaration*, *op. cit.*, p. 423 ; p. 170 et p. 425 ; *ibid.*

<sup>80</sup> F. Nobili, *I sette salmi* (éd. 1583), *op. cit.*, f. 9r et *Exposition des sept pseumes*, *op. cit.*, f. 28v ; f. 10r et f. 32v ; *ibid.*

<sup>81</sup> F. Panigarola, *Dichiaratione* (éd. 1586), *op. cit.*, p. 167 et J. Durand, *Paraphrase ou declaration*, *op. cit.*, p. 418 ; p. 169 et p. 424 ; p. 170 et p. 427 ; p. 171 et p. 428 ; p. 172 et p. 431.

<sup>82</sup> F. Panigarola, *Dichiaratione* (éd. 1586), *op. cit.*, p. 168 et J. Durand, *Paraphrase ou declaration*, *op. cit.*, p. 421 ; p. 171 et p. 429 ; p. 172 et p. 432-433

<sup>83</sup> « Tu che dal principio della creatione sei vsato di multiplicare opere di clemenza, vna sopra l'altra ; scancellata, ti prego, la iniquità mia: laquale mentre che apparisce, deforma la bella imagine dell'anima mia, & ti provoca à sdegno » (F. Nobili, *I sette salmi* (éd. 1583), *op. cit.*, f. 9r, italique et soulignement ajoutés par nous) ; « Toy qui dès le commencement de la creation du monde, n'as iamais cessé d'accroistre & multiplier les oeuvres de ta clemence, & de les departir largement & les vnes sur les autres : efface ie te prie & cancelle mon iniquité : dont

tandis que la traduction de Panigarola supprime la référence au caractère innombrable des œuvres de la miséricorde divine pour renforcer la gravité de l'iniquité humaine<sup>84</sup>.

Pour conclure, les deux traductions françaises de textes italiens sur les psaumes parues dans les années 1590 concernent les deux seuls textes italiens sur les psaumes, parus dans les années 1580, que l'Église catholique romaine tolérait dans les années de l'application de l'Index de 1596 qui condamnait les traductions bibliques en langue vernaculaire. Ils visaient tous deux, à travers la prière continue énoncée à la première personne, la simplicité et la clarté d'un texte bref, rédigé dans une langue non technique relevant de l'italien littéraire standardisé et dans une prose non appesantie d'érudition. Les traductions françaises rendent ces textes récents selon les modalités habituelles de la traduction littéraire au XVI<sup>e</sup> siècle, qui a tendance à amplifier quelque peu le texte original à des fins d'explicitation et d'ornementation. Elles s'inscrivent dans un débat religieux et littéraire qui se cristallise autour du texte des psaumes, que les auteurs catholiques et protestants peuvent s'approprier à des fins autant de consensus autour d'un patrimoine commun que d'affirmation identitaire spécifique. Antoine de Laval, dont la longue paraphrase intervient au terme d'une période d'intense production littéraire en langue française autour des psaumes, témoigne, à travers la référence à des textes anciens et modernes, et parmi ceux-ci des textes précédant le débat confessionnel ou bien issu de lui, des textes en prose et en vers, en latin, en français et en italien, d'une circulation dynamique des modèles et des inspirations entre France et Italie.

Élise Boillet  
CNRS – CESR UMR 7323, Tours

---

il ne peut demeurer si petite marque en moy, qu'elle n'enlaidisse & desfigure la belle image de mon ame, & ne te provoque à courroux » (*Exposition des sept pseumes*, *op. cit.*, f. 28v, italique et soulignement ajoutés par nous).  
<sup>84</sup> « E che per *quella quasi innumerabili opere di misericordia*, con le quali hai perdonato a tanti, e tante volte a me, adesso ancora tu sii contento di scancellare queste mie graui colpe » (F. Panigarola, *Dichiaratione* (éd. 1586), *op. cit.*, p. 167, italique et soulignement ajoutés par nous) ; « Et par *ces tiennes oeuvres de misericorde*, quasi inombrables, par lesquelles tu as pardonné à tant & tant d'hommes, & à moy particulièrement tant de fois : qu'il te plaise encores maintenant effacer ceste mienne enorme & grande offence » (J. Durand, *Paraphrase ou declaration*, *op. cit.*, p. 419, italique et soulignement ajoutés par nous).